

**TOURNEE ANNUELLE
DE CONSERVATION CADASTRALE**

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers, possédant des immeubles sur le territoire de la commune de Vendrennes, sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral seront entrepris

entre le 12 Juin et le 30 Juin 2017

par M. PIQUEREAU, géomètre du Cadastre.

En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N° 99-D.R.C.L.E./2 41 du 2 février 1999, les géomètres chargés des opérations de conservation cadastrale sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées pour les travaux topographiques.

A Vendrennes, le 18 mai 2017

